

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00027

Numéro SIREN : 480 409 846

Nom ou dénomination : A-Z COLOR

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2020 sous le numéro de dépôt A2020/004156

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE CHARTRES**

A2020/004156

Dénomination : A-Z COLOR
Adresse : 10 ZA de la Croix Saint-Mathieu 28320 GALLARDON
N° de gestion : 2005B00027
N° d'identification : 480409846
N° de dépôt : A2020/004156
Date du dépôt : 08/10/2020
Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 30/09/2020 DASU



481399

AZ COLOR

Société par actions simplifiée
Au capital de 273.000 euros
Siège social : 10 ZA de la Croix Saint Mathieu
28320 GALLARDON
480 409 846 RCS CHARTRES

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

La soussignée :

La société FILARM, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social Allée des Artisans Zone Artisanale du Bois Gueslin – 28630 MIGNIERES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chartres sous le numéro 530 475 748, représentée par son gérant M. Arnaud POIRON,

A préalablement exposé :

Agissant en qualité d'associée unique de la Société AZ COLOR susmentionnée en tête des présentes,

Conformément à l'article 21 des statuts aux termes duquel les décisions de l'associée unique peuvent être prises dans un acte sous seing privé,

Déclarant avoir pris connaissance du rapport du Président,

A pris les décisions suivantes :

- Démission de la Société ALAMOS en qualité de Présidente et nomination de la Société FILARM en remplacement,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, prend acte de la démission, à compter de ce jour, de la SARL ALAMOS (533 000 600 RCS VERSAILLES) de ses fonctions de Présidente de la Société et décide de nommer en remplacement en qualité de Présidente de la Société AZ COLOR et sans limitation de durée :

La société FILARM, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social Allée des Artisans Zone Artisanale du Bois Gueslin – 28630 MIGNIERES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chartres sous le numéro 530 475 748, représentée par son gérant M. Arnaud POIRON.

La société FILARM disposera des pouvoirs les plus étendus prévus par les dispositions légales et les statuts, notamment en son l'article 15.

L'Associée unique décide que la Présidente aura droit au remboursement des frais de voyages et de représentation sur présentation des justificatifs.

La Société FILARM accepte les fonctions de Présidente et déclare, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

AP

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Paris,
Le 30 septembre 2020

Pour la Société FILARM

M. Arnaud POIRON

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

*Bon pour acceptation des fonctions de
Président*

Filarm

Siret 530 475 748 00022
RCS 530 475 748 Chartres

